

Diagnostic du loisir public montréalais

La Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports a reçu le mandat de réaliser un diagnostic de l'état du loisir public à Montréal en vue, entre autres, d'identifier les actions à prendre pour mieux soutenir les arrondissements et les organismes dans le développement et la mise en œuvre de l'offre de service en loisir accessible à la population montréalaise.

La Commission convie les personnes intéressées, et tout particulièrement les représentantes et représentants d'organismes de loisir actifs sur le territoire de la Ville de Montréal, à participer au volet consultation publique de cette démarche.

Cette consultation publique se déroulera en trois parties. La première partie, une séance d'information suivie d'une période de questions, sera consacrée à la présentation du document de réflexion; la deuxième, à l'audition des mémoires et opinions et la troisième, à l'adoption des recommandations de la Commission :

DATES PARTIE 1- SÉANCE D'INFORMATION: PRÉSENTATION ET PÉRIODE DE QUESTIONS

ET
HEURES : MARDI 21 MAI 2019, À 10 H

Les personnes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

PARTIE 2- AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS

MARDI 11 JUIN 2019, À 18 H 30
MERCREDI 12 JUIN 2019, À 15 H
JEUDI 13 JUIN 2019, À 18 H 30
VENDREDI 14 JUIN 2019, À 16 H (*si le nombre d'inscriptions le requiert seulement*)

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion verbale lors des audiences publiques sont priées de s'inscrire en ligne en remplissant le formulaire disponible à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic ou encore par téléphone au 514-872-3000.

La date limite d'inscription est le vendredi 24 mai 2019, à 17 h.

Les personnes qui préfèrent déposer un mémoire écrit sans le présenter verbalement ou transmettre une opinion par courriel sont invitées à le faire avant le vendredi 7 juin 2019 à l'adresse commissions@ville.montreal.qc.ca.

PARTIE 3- ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

La Commission adoptera publiquement ses recommandations LE JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019, À 17 H. L'adoption sera suivie d'une pause durant laquelle il sera possible de s'inscrire à la période de questions et de commentaires du public.

LIEU : ÉDIFICE LUCIEN-SAULNIER, SALLE DU CONSEIL, 155, RUE NOTRE-DAME EST
MÉTRO CHAMP-DE-MARS www.stm.info

DOCUMENTATION

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, au Service du greffe ainsi qu'en ligne, à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

ACCESSIBILITÉ

La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est aussi équipée d'un système d'aide à l'audition accessible en syntonisant la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les assemblées publiques seront également accessibles par webdiffusion, en direct et en différé, à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

RENSEIGNEMENTS: Service du greffe, Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514-872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca | ville.montreal.qc.ca/commissions | [@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)